



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Financement

Question écrite n° 5330

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur l'augmentation du nombre de retraites par rapport à la population active. Cette évolution risque en effet de poser à terme un problème de financement des retraites. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des actions qu'il compte mener en ce domaine.

Texte de la réponse

Reponse. - Les graves difficultés financières que connaissent nos régimes de retraite, et notamment le régime général, appellent des mesures de financement et de maîtrise des dépenses à moyen terme. Un projet de loi sera présenté le printemps prochain à la représentation nationale. Dans l'attente, des mesures d'urgence ont été prises pour 1989 : augmentation, à compter du 1er janvier 1989, de 1 p 100 du taux de cotisation d'assurances vieillesse et reconduction du prélèvement de 0,4 p 100 sur tous les revenus imposables.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5330

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3309